
Le cas Cornavin

Genève, 4 janvier Qu'il me soit permis de commenter l'article du 4 janvier sur des travaux à venir à Cornavin. Nous pouvons tous être d'accord qu'il convient de diminuer le pendulisme. Nous le serons également pour constater que 2020 laisse Genève plus désargentée et endettée qu'elle ne l'était déjà. Là où nous divergeons, c'est sur la solution tant du point de vue temporel que financier.

La demande des CFF vient à point nommé pour démontrer que leur option de rebroussement n'a jamais été sérieusement étudiée, contrairement à l'option de la boucle. La différence de coût vient elle aussi à point nommé car nous sommes dans un ratio de 1,6 milliard pour la boucle contre bien plus de 5 mil-

liards pour le rebroussement CFF. C'est le lieu de s'interroger sur le sérieux des travaux parlementaires, bâclés et sous influence d'administrations peu regardantes avec les faits comme les projections d'avenir.

Si nous devons faire des études, faisons-les sérieusement et sans parti pris antibagnoles. Est-il normal que les contribuables genevois paient le développement immobilier des CFF en sous-sol? Comment expliquer que la gauche la plus ultra ait accepté que le denier public finance ces plus-values immobilières? Il est nécessaire, vu l'évolution de la situation, de faire une vraie étude comparative et de soumettre le choix au Souverain. Cent députés ne peuvent valablement remplacer le contribuable et 800'000 usagers de la région!

Patrick Dimier, député